



2023

De passages en force en rupture

Juillet 2023

La citoyenneté, clé de la démocratie

Après l'utilisation par le gouvernement de la Constitution pour restreindre les temps de débat et adopter sans vote la réforme des retraites à l'Assemblée nationale, le Conseil Constitutionnel a mis son « veto » aux RIP (Référendum d'Initiative Partagée) refusant ainsi aux Français le droit d'exprimer leur opposition à cette loi.

Bafouer ainsi le rôle du Parlement ouvre grand la porte à une jurisprudence désastreuse entre des mains autoritaires. L'utilisation par les préfets de la répression policière pour faire taire le « non à la réforme », faire peur, est allée crescendo avec son lot de blessé-es graves, de gardes à vue injustifiées... Le rapporteur spécial de l'ONU pour la liberté d'association, la commissaire européenne aux Droits de l'Homme, la Défenseure des Droits, la Contrôleure des lieux de privation des libertés ont demandé au gouvernement de mettre fin aux abus des forces de l'ordre.



© SHUTTERSTOCK

Le sentiment de ne pas être pris en considération ne peut que se répandre. Il ouvre un champ immense pour repenser et revivifier la démocratie, à l'Assemblée comme dans les instances paritaires du dialogue social. ● **Sonia Lejeune**

Contribution et avis des CTS et des CDCA

Les projets régionaux de santé (PRS) sont actuellement en cours de révision. Les conseils territoriaux de santé (CTS) doivent y apporter leurs contributions et les conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) sont obligatoirement consultés pour avis. Les sujets traités sont multiples: politique de prévention, déserts médicaux, devenir des structures de santé publiques et privées, nature des postes médicaux et paramédicaux, Ehpad et soins à domicile... Les manques de personnels de santé, leurs conditions de travail et de rémunération, les difficultés de recrutements et de fidélisation, la « liberté d'installation » des médecins sont aussi désormais au cœur des débats de ces instances. Dans nombre d'entre elles, les représentant-es de la FSU et de la FGR-FP interviennent pour dénoncer les difficultés croissantes d'accès aux soins et exiger la prise en compte des besoins en santé (prévention et curatif) des personnes âgées et dépendantes.

● **Deny Nonnet**

PRS
CTS
CDCA

Comme un bruit de bottes

10 ans après le meurtre du militant Clément Méric par des personnes se revendiquant de l'extrême droite, c'est en Loire-Atlantique que le maire de Saint-Brévin a été victime de menaces et d'intimidations, après la décision d'accueillir un centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) dans sa

commune. Reconquête et le RN ont soutenu une manifestation organisée par un groupe d'habitants s'opposant à ce projet. Un incendie criminel a détruit sa voiture ainsi qu'une partie de son habitation. Le maire déplore le manque de soutien et de prise en compte de ses demandes de protection à la Préfecture et aux services de gendarmerie. Un grand nombre d'élu-es a déclaré une augmentation des agressions les

concernant. Le gouvernement a enfin annoncé une batterie de mesures visant à les protéger. Il devient urgent et nécessaire que ce gouvernement s'engage fortement à lutter contre les idées et les pratiques de l'extrême droite. La FSU continuera de participer aux initiatives unitaires contre l'extrême droite, comme elle l'a fait lors des Rencontres Syndicales Antifascistes du 17 juin. ● **Alain Dercourt**



Sommaire

En Bref

- 02 > Citoyenneté, clé de la démocratie
Avis des CTS et des CDCA
Comme un bruit de bottes

Actu

- 03 > Plus comme avant
04 > Pensions laminées!
05 > Protection sociale complémentaire
versus 100 % Sécu
06 > Bien vieillir, la belle affaire!

Sortir et découvrir

- 07 > Saint-Étienne: son musée école

3 questions à...

- 16 > Guislaine David

Plus comme avant

Pour imposer sa loi « retraite », l'exécutif aura utilisé d'une incroyable inventivité procédurale: projet de loi de finances rectificative, règlement du Sénat et votes bloqués, 49.3, interprétations du Conseil Constitutionnel, article 40 empêchant un vote d'abrogation des 64 ans... Mépris des élu-es comme des contre-pouvoirs...

Répression policière dont des militant-es de la FSU ont aussi été victimes, interdictions de rassemblements, cités verrouillées lors de déplacements présidentiels et ministériels...

Le premier semestre 2023 laissera des traces profondes. Ces ruptures mettent en grand danger la démocratie. Elles discréditent pour longtemps les responsables des coups de force à répétition et déroulent le tapis rouge pour un régime de plus en plus autoritaire, décomplexant les mouvements d'extrême droite.

Mais, semant la panique du côté du pouvoir, la puissance des mobilisations n'est pas près de s'effacer des mémoires. Isolé, pour imposer ses choix néolibéraux en tous domaines (retraites, mais aussi école, salaires et pensions, santé, emploi, immigration, environnement, services publics...), le pouvoir ne trouve d'autres recours que d'ignorer les aspirations à la justice sociale de toute une population et contourner le parlement. Face à ce niveau de mépris, la force et l'unité des organisations syndicales chez les retraité-es comme chez les actives et actifs comptera. Elles travaillent, au-delà de leurs différences, à imposer l'objet de discussions et négociations avec le patronat et les ministères. La donne a changé.

Les organisations de retraité-es du groupe des 9 participeront à cette pression sociale. Plus nombreux en 2022-2023, les retraité-es adhérent-es de la FSU-SNUipp se sont beaucoup mobilisé-es. Dès la rentrée, elles et ils retrouveront ce chemin. Il n'est du pouvoir de personne de piétiner ainsi toutes les générations! ● **Claude Rivé – 10 juin 2023**

Numéroté de 1 à 8 – distribué aux adhérents retraités
Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs,
professeurs des écoles et PEGC – 128 Bd Blanqui - 75013 Paris.
T.: 01 40 79 50 00

Directeur de la publication: Guislaine DAVID

Rédaction: Valérie ATIF, Alain DERCOURT, Maryse LECAT,
Jacques LECOFFRE, Sonia LEJEUNE, Deny NONNET, Claude RIVÉ

Impression: Limprime – ISSN 1241-0497 · CPPAP 3695 D 73 S

Pensions laminées

2022 s'est conclue par une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des pensions. Le maintien à un haut niveau de l'inflation a annulé les augmentations que nos mobilisations (et la séquence électorale) avaient permis d'obtenir.



© SHUTTERSTOCK

Faites vos comptes : l'augmentation au 1^{er} juillet 2022 de 4 % et les + 0,8 % au 1^{er} janvier 2023 sont en deçà de la flambée des prix estimée à 5,2 % en moyenne sur 2022 selon l'Insee. Le refus persistant de revaloriser nos pensions au niveau des prix les aura donc amputées de 0,4 %. Les plus fortes hausses concernant l'énergie et surtout l'alimentation (+ 12,6 % en 2022), les difficultés dans lesquelles les retraité-es se débattent sont en proportion du poids de ces produits dans leur budget.

2023 dans la continuité ?

Aucune intention de revalorisation ne se profile du côté du gouvernement. Son urgence est pourtant pressante puisque l'inflation est déjà de + 3,2 % sur les 4 premiers mois et que le gouvernement lui-même la prévoit à 4,9 % pour 2023. Depuis 2017, nos pertes sont conséquentes : - 7,6 % par rapport à l'évolution des prix, soit plus de deux mois de pensions en cumulé sur la période. Le SNUipp et la FSU revendiquent de mettre rapidement à l'ordre du jour, comme l'an passé et pour les mêmes raisons, une mesure significative de hausse pour toutes les pensions.

Au cœur du mouvement des retraites

La non revalorisation des pensions est un outil redoutable pour réduire les dépenses de la Sécurité sociale. Elle accompagne toutes les mesures régressives dont se prévalent, depuis 30 ans, les « réformes » des retraites. Le refus d'améliorer le volet recettes en est la cause essentielle. Tirant le fil de la cohérence des attaques, les retraité-es ne s'y sont pas trompé-es et ont massivement investi les cortèges !

« La non revalorisation des pensions est un **outil redoutable** pour réduire les dépenses de la Sécurité sociale »

Le 15 juin aura des suites

Rassemblé-es à l'appel du groupe des 9 dans toutes les villes de France le 15 juin dernier, les retraité-es ont exprimé leur colère et leur exigence d'un traitement juste et digne de leur pension et de leurs besoins. La rentrée de septembre les verra de nouveau reprendre le chemin des luttes.

● **Jacques Lecoffre**

Protection sociale complémentaire de la Fonction publique contre la Sécurité sociale

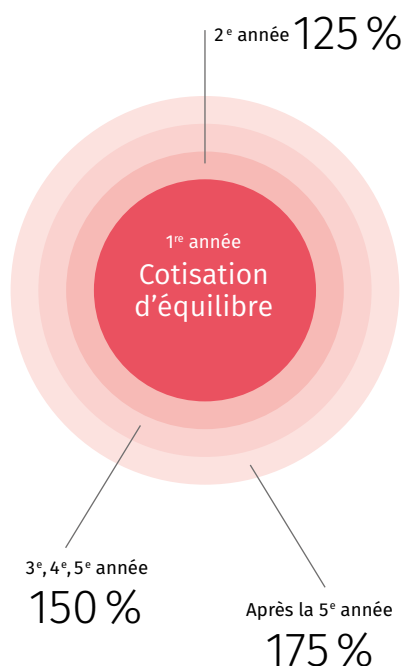
Après des discussions au pas de charge et sans que le gouvernement ne dévoile ni objectifs ni réponses aux demandes syndicales, le ministère de l'Éducation nationale devait remettre fin juin son projet aux organisations syndicales pour qu'elles se prononcent... au beau milieu de l'été! Au final, rien n'étant prêt, les discussions vont continuer après les congés. Les retraité-es de la FSU-SNUipp et de la FSU alertent sur les dangers.

La protection sociale est l'objet d'attaques incessantes. Depuis 1990, le patronat s'évertue à faire passer les cotisations sociales pour des charges qui entraveraient la compétitivité des entreprises. 80 milliards d'euros manquent ainsi tous les ans dans le budget de la « Sécu ». La TVA, impôt le plus injuste, compense ces exonérations de cotisations patronales.

Au 1^{er} janvier 2025, les fonctionnaires actives et actifs seront contraints d'adhérer au contrat collectif et à l'organisme choisi par leur ministère. Ce dernier participera à 50 % du montant de la cotisation complémentaire. Cette participation n'existe pas pour les retraité-es.

Inégalités accrues et droits des personnels affaiblis ?

La Sécurité sociale assure la prise en charge d'une partie des dépenses médicales et pour les actifs des pertes de revenu liées à une maladie ou un accident. Depuis 1980, les remboursements assurés par la « Sécu » reculent et les mutuelles compensent ce désen-



gagement. Pendant les arrêts maladie des actifs, l'employeur assure ce maintien de rémunération pendant 90 jours, 1 an ou 3 ans selon l'arrêt prescrit (CMO, CLM, CLD). La mutuelle intervient au-delà par la prévoyance.

À ce jour, si le contrat collectif porte sur la santé, rien n'est encore engagé sur la prévoyance. Le risque est donc que des agents contraints à des congés longs ajoutent des situations financières dramatiques à leur problème de santé.

Pour les retraité-es, rupture des solidarités et cotisations élevées

Les retraité-es auront la possibilité de souscrire au contrat collectif. En 2024 chacun-e devra faire son choix : contrat

collectif ministériel ou souscription individuelle à une mutuelle (dont les tarifs vont inévitablement bondir du fait de la très forte diminution du nombre d'adhérent-es et de leur vieillissement) ou à une assurance.

Le montant de la cotisation au contrat ministériel progressera très rapidement pour les retraité-es. Dès la 1^{re} année, il sera au niveau de la cotisation d'équilibre¹ (Voir le schéma ci-contre). Si cette cotisation d'équilibre varie, la cotisation des pensionné-es augmentera et les options facultatives seront intégralement à leur charge. Un « fonds d'aide à destination des retraité-es selon leurs ressources » serait exclusivement financé par une cotisation additionnelle minimale de 2%. Ainsi ces dernières cotiseront plus cher que les actifs pour un fonds qui ne leur sera pas forcément destiné, puisque sera pris en compte pour en bénéficier, l'ensemble des ressources du foyer et non le seul montant de la pension du ou de la bénéficiaire.

Ces ruptures de solidarité vont percuter les retraité-es actuel-les et futures de plein fouet.

Tout plaide pour une Sécurité sociale garante de solidarité, d'universalisme, de démocratie. Le 100 % Sécu des soins prescrits est le seul moyen de maintenir un haut niveau de solidarité entre les générations hors de toute logique marchande et de concurrence.

● **Maryse Lecat et Claude Rivé**

1. Coût réel par bénéficiaire actif de l'ensemble des prestations garanties par le panier de soins et des mécanismes de solidarité.

– Biblio –



Francis Combes,
illustrations
de Bruno Heitz

Comment faire la paix ?

ÉDITIONS RUE DU MONDE, 14 €

Pied de nez à la guerre, doux rêve de paix universelle, cette bande dessinée s'adresse aux enfants à partir de 6 ans. Faire taire les canons, inciter les jeunes à ériger des monuments aux vivants sur les places des villes et des villages, démilitariser les nations par la poésie, semer des plantes dans les fusils, remodeler les chars avec de la pâte à modeler, planter des rameaux d'olivier dans les obusiers: voilà le programme.

Une banderole annonce: « désarmement général de la terre et des étoiles ». Une utopie que nous sommes nombreuses et nombreux à vouloir se réaliser. Un beau livre utile à tous les grands-parents que nous sommes, pour expliquer aux plus jeunes que, face à l'horreur des combats, il n'est pas inutile de rappeler l'urgence d'un monde où règnerait la paix.

● **Alain Dercourt**

Le bien vieillir, la belle affaire !

« Quand je serai vieille je veux être vivante ». Vu dans les récentes manifs, ce slogan situait bien le problème. Oui, même retraité-e, citoyen-ne toujours! Respecté-e pour son parcours professionnel, associé-e à la marche de la société, reconnu-e dans ses apports! La retraite n'est pas que le temps des besoins, c'est aussi celui du désir, des aspirations neuves et de leur concrétisation.



© SHUTTERSTOCK

Pour arriver à la retraite en « bon état », il faut y arriver avec les atouts de la bonne santé. Comment le gouvernement et ses soutiens peuvent-ils avancer un projet de loi « portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir » en affirmant que « bien vieillir en France, c'est vivre plus longtemps en bonne santé » quand, dans le même temps, ils imposent des conditions d'âge et de durée pour l'accès à la retraite qui aboutiront à l'augmentation du nombre de personnes en invalidité, maladie ou accident du travail ?

Des ambitions au ras des pâquerettes

Le texte de loi est loin des besoins reconnus par de nombreux rapports officiels : exit la construction de 1 000 EHPAD publics, aux oubliettes les 240 000 emplois à créer en établissement, silence sur les emplois qualifiés et bien rémunérés, repli sur le « virage domiciliaire » alors que le secteur est asphyxié (100 000 emplois manquants). Un déni de réalité tel que la députée qui devait en être la rapporteure décline cette charge, traitant le projet de « grand gâchis ». La Défenseure des Droits n'y voit « qu'un piètre substitut à la loi grand âge qu'on nous avait promise ».

Bien vieillir en France, chiche !

Les organisations du G9 travaillent et proposent une autre vision articulée autour de la création d'un grand service public de l'autonomie doté de personnels en nombre suffisant, reconnus dans leurs qualifications et leurs compétences et de la fin des restes à charge, source de grandes inégalités. Pour que vive enfin ce beau projet : « Quand je serai vieille, je veux être vivante ».

● **Jacques Lecoffre**

Journée du patrimoine: L'école-musée Chappe à St Étienne ouvre ses portes

Saint-Étienne n'est pas la première destination à laquelle on pense quand il s'agit de s'évader. L'image ancienne d'une ville industrielle lui colle à la peau. Les récentes affaires municipales qui ont défrayé la chronique n'arrangent rien. Pourtant, la ville recèle des trésors méconnus.

Ville d'art et d'histoire, elle compte plusieurs musées comme le musée d'art moderne et contemporain ou le musée des Verts. Véritable musée à ciel ouvert, le street art embellit les murs de la ville dont les nombreuses œuvres des artistes stéphanois mondialement connus Ella & Pitr. Un parcours permet de les découvrir.

Un projet éducatif dans la durée

Encore plus insolite, ouvert une fois l'an, c'est le musée-école de Chappe, situé dans la rue du même nom. Depuis



2015, l'équipe pédagogique multiplie les projets pour transformer l'école en véritable musée d'art contemporain et faire vivre aux élèves une scolarité

pleine de découvertes, d'enrichissements et d'art tout simplement. Vous admirerez une œuvre de Lui Bolin, artiste chinois, ou de l'américain Shepard Fairey (créateur du poster « Hope » de Barack Obama, image icône de la campagne), ou encore l'australien Reka one et bien d'autres de cinquante

artistes ont à ce jour déposé une œuvre dans l'école. Cent vingt créations sont disséminées dans l'établissement.

Une ouverture sur le monde des arts

Chaque année, une dizaine d'artistes intervient à l'école. Si le projet a débuté par l'art urbain, désormais tous les arts s'invitent (musique, photographie, etc.). L'an passé, les élèves ont pris part à « Inside Out Project », projet d'art participatif international initié par le photographe français JR pour fêter la fin du port du masque. Les bobines grimaçantes des petits Stéphanois ont intégré l'exposition de JR artist à Séoul! Cerise sur le gâteau, ce sont les élèves de CM transformés pour l'occasion en guides conférenciers qui vous accompagneront. Six cents visiteurs peuvent être accueillis. Notez la date! La journée du patrimoine aura lieu le 16 septembre. ● Valérie Atif





Guislaine David

Guislaine David a été secrétaire départementale du SNUipp-FSU d'Ille et Vilaine où elle a milité pendant près de 20 ans avant de devenir co-secrétaire générale et porte-parole de la FSU-SNUipp en septembre 2020.

© MILLERAND/NAJA

(1) *Quels enseignements se dégagent selon toi de la mobilisation inédite contre la réforme des retraites, du point de vue du SNUipp, du syndicalisme ?*

Nous pouvons tirer plusieurs enseignements de cette mobilisation qui effectivement a été inédite, d'abord par son ampleur parce qu'elle a permis à un nombre exceptionnel de manifestants d'exprimer leur mécontentement, mais aussi par sa durée. Pour la FSU-SNUipp et la FSU, la mobilisation a permis d'informer et de mettre en lumière l'injustice de cette réforme. Concernant les enseignantes et les enseignants, ils se sont engagés et ont suivi la FSU-SNUipp dans les mobilisations, même s'ils ne l'ont pas fait de manière uniforme sur la durée. La question des salaires et du pouvoir d'achat pèse sur PE et AESH et la perte d'une journée de salaire est très prégnante. Du point de vue du syndicalisme, on peut parler d'une victoire de l'unité syndicale puisqu'à aucun moment l'intersyndicale n'a flanché. Les discussions lors des réunions de l'intersyndicale interprofessionnelle n'étaient jamais tendues et les décisions se prenaient assez rapidement.

Je pense que cela s'est ressenti à l'extérieur et c'est aussi ce qui a conduit la population à s'engager dans le mouvement. Cela a permis de remettre au premier plan les organisations syndicales et la place qu'elles peuvent avoir face au pouvoir politique. Cela a réellement mis en difficulté le gouvernement.

(2) *L'engagement des retraité-es dans ce mouvement social a été remarqué. Quelle signification faut-il lui attribuer sachant qu'elles et ils partagent avec les actives et actifs bien des exigences, mais ont aussi des préoccupations et revendications plus spécifiques (pensions, protection sociale, santé, etc...)?*

Il y a eu un réel soutien et engagement des retraités dans ce mouvement parce qu'ils et elles savent très bien que ces deux dernières années supplémentaires imposées par la réforme sont précieuses. Beaucoup se sont exprimés dans ce sens et ce soutien était important pour les actifs et actives. Et puis ils s'engagent aussi pour les générations futures, pour qu'ils puissent profiter de ce moment de la retraite qui est un temps nouveau pour chacun et chacune. Un temps qui permet de se reposer après un engagement dans le travail mais également un temps qui permet de profiter, de consommer et d'être utile pour la société. On a beaucoup parlé de la nécessité d'avoir des retraités jeunes pour s'occuper de la garde des petits-enfants mais aussi pour faire vivre une multitude d'associations, c'est une richesse pour le pays. Bien évidemment, il faut aussi prendre en compte les revendications des retraités sur le montant des pensions mais également sur la nécessité d'avoir un système de soins et de protection sociale qui permette à toutes et tous de mieux vivre leur retraite.

(3) *Au cours de cette bataille, la qualité de ce 3^e temps de la vie a été mieux comprise comme un enjeu essentiel. Comment la FSU-SNUipp qui s'efforce d'entretenir le lien entre les générations peut-elle améliorer encore l'insertion des militantes et militants retraités dans la vie syndicale ?*

Le militantisme ne s'arrête pas avec le départ à la retraite même si beaucoup de retraités syndiqués souhaitent prendre de la distance à la fin de leur carrière qui est de plus en plus difficile à vivre, tant les conditions de travail se sont dégradées. Il faut pouvoir proposer aux syndiqués retraités de participer aux débats qui rythment la vie syndicale notamment sur toutes les questions de société : santé, protection sociale mais aussi la place du travail et les questions salariales qui sont très liées à celles de pensions.

● **Propos recueillis par Alain Dercourt**